

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°647 en date du 26 Juin 2023

Pensée du moment : « *L'accroissement des incivilités est une chose, la décivilisation en est une autre. Offenser, insulter, voler, agresser sont des actes incivils, violents et parfois même barbares en cas de meurtre, sans être pour autant décivilisationnels. Inversement, ne plus vouloir faire des fêtes chrétiennes des jours fériés, comme le propose le maire de Grenoble ces jours-ci, n'est ni incivil, ni violent, ni barbare, mais bien décivilisationnel parce que la laïcité occidentale n'est pas une lutte laïciste visant l'extinction d'une religion (au profit d'une autre)* ». **Décivilisation par Julia DE FUNES** (Les Echos 1.6.2023).

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION

C'EST AUJOURD'HUI 26 JUIN

Assemblée Générale Ordinaire le 26 juin de 17 heures à 19 heures en visioconférence.

Outre les rapports d'activités et financiers, le contrat de protection juridique par HTC, intervention de François ROCHON auteur du livre **LOGEMENT : CRITIQUE D'UNE POLITIQUE IMPOSSIBLE**.

Merci de vous connecter avec les indications qui vous ont été transmises les 23/24 juin.

MERCI D'AVOIR NOTE LA DATE des 9/10 Novembre 2023 pour le prochain Congrès de la Fédération qui se tiendra à TOURS – Palais des Congrès.

Thème : *Devant l'urgence climatique, quels arbitrages pour les DG d'OPH – « Le DG équilibré du changement ».*

Le groupe de travail a débuté ses recherches au niveau du contenu du Rapport Introductif, et des intervenants extérieurs dont nous communiquerons bientôt les noms.

Merci de bien vouloir répondre avant le 30 juin à **l'enquête en ligne** permettant de mesurer la maturité des OPH et des parties prenantes sur les enjeux climatiques ainsi que sur les stratégies et actions pouvant être mises en place pour répondre à ces enjeux <https://forms.gle/r9CX9UsCL7XifyQ9A>

2 – NOUVEAUX TEXTES

Loi n°2023-479 du 21 juin 2023 visant à **faciliter le passage et l'obtention de l'examen du permis de conduire**.

Nouvelles modalités pour les épreuves et remise dans un délai de 6 mois par le Gouvernement d'un rapport sur la possibilité

d'abaisser l'âge d'obtention du permis de conduire.

Décret n° 2023-462 du 15 juin 2023 pris en application de **l'article 113 de la loi de finances 2023**.

Modalités de **mise en œuvre du filet de sécurité permettant de compenser la hausse des prix des dépenses énergétiques** que les collectivités territoriales subissent en 2023.

Décret du 19 juin (JO 20.6.) portant **convocation du Parlement en session extraordinaire**.

Parmi les projets ou propositions de lois figurent notamment le **Zéro Artificialisation Nette** (Z.A.N.) et la **prime de partage de la valeur** au sein des entreprises.

Arrêté du 13 juin 2023 (JO 18.6.) modifiant certaines dispositions relatives aux **contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie**.

Modifications de fiches, des modalités de contrôle, présentation de rapport sous format électronique et obligations nouvelles de contrôle.

BOFIP (4) publiés le 21.6. relatifs à la **TVA**. Notamment rappel que les **groupes d'organismes qui souhaitent opter pour le régime de l'assujetti unique** doivent le faire avant le 31.10.2023.

Question écrite à l'Assemblée nationale n°7142 sur le **respect par les élus locaux de la loi SRU**. Réponse du 30.5. « *le Gouvernement entend faire droit au **nouvel équilibre induits par la loi dite « 3DS »**, qui tend à renforcer la **soutenabilité des objectifs fixés aux communes** et à intégrer des démarches de différenciation et de contractualisation, sans*

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

remettre en cause l'ambition globale de production ».

3- L'ACTUALITE IMMEDIATE

Le ministre des Finances déclare le 19.6. avoir identifié « **au moins 10 milliards d'euros d'économies** ». **Deux milliards viendront de la politique du logement** (notamment fin des boucliers sur l'énergie).

La ministre de la transition énergétique a annoncé le 20.6. le **deuxième volet du plan de SOBRIETE ENERGETIQUE**.

Le détail de ce plan devrait s'appliquer d'ici à l'hiver prochain avec 14 mesures.

Parmi celles-ci **un plan THERMOSTAT pour tous les logements et les bureaux** (gain estimé de 15 % en moyenne de la consommation d'énergie) avec mise en place d'ici au 1^{er} janvier 2027.

Présentation le 20 juin du « **PLAN LOGEMENT D'ABORD 2** » pour la période **2023/2027** par le ministre du logement.

Le ministre a indiqué qu'il s'agissait d'une « *continuité* » pour sortir au moins 400.000 personnes de la rue, après les 440.000 qui ont pu accéder à un logement avec le premier plan : **500 millions € sur 5 ans avec 10.000 nouvelles places de pension de famille, 35.000 nouvelles places en intermédiation locative et 100.000 logements très sociaux**. Les personnes présentes y compris l'USH signalent beaucoup de « *flou* », un manque d'ambition et appellent à une véritable politique du logement.

La proposition de loi visant à assouplir la mise en œuvre du **Zéro Artificialisation Nette (Z.A.N.)** poursuit son parcours parlementaire. Les députés ont examiné cette proposition le 23 juin en **introduisant les modalités de décompte des « grands projets »**.

L'objectif est d'arriver à une commission mixte paritaire mi-juillet.

Le Sénat a rejeté en séance du 22 juin 2023, la proposition de loi de députés de la majorité **prolongeant le plafonnement à 3,5 % de**

l'évolution des indices locatifs jusqu'à la fin du premier trimestre 2024.

L'Assemblée nationale devrait examiner ce texte en seconde lecture le 28 juin.

4 - LES PROJETS QUI BOUGENT

Le **PACTE DE CONFIANCE** est toujours dans l'impasse. Constat conjoint tant de la Présidente de l'USH que du Président de la FOPH.

Les demandes dans le cadre du CNR LOGEMENT n'ont pas été retenues qu'il s'agisse de la suspension de la RLS, de la baisse de la TVA ou encore des moyens pour assurer la production de logements et la rénovation thermique et énergétique du parc.

L'USH a proposé le 20 juin à Madame la Première Ministre **un projet alternatif de trajectoire de décarbonation du patrimoine HLM visant à la neutralité carbone en 2050**. Ce projet respecterait tant les objectifs de FIT FOR 55 (61 % de réduction des émissions directes entre 2019 et 2020) que la loi CLIMAT ET RESILIENCE (éradication des logements E F G en 2034).

Pour atteindre ces objectifs il est nécessaire d'investir 9 milliards € (soit le double de la situation actuelle).

5 - LU POUR VOUS

Le logement social a perdu sa place centrale avec un manque de coordination du secteur du logement (François ROCHON – la gazette des communes du 20.6.).

Un énorme frein pour l'emploi : le Président du MEDEF s'inquiète de la situation du logement (L'Opinion 16.6.).

Guide destiné à tous les porteurs de projets désireux d'entrer dans une approche vertueuse d'aménagement durable (Ministère de la transition écologique 20.6.).

Feuille de route de décarbonation de la chaîne de valeur du cycle de vie bâtiment. Le bâtiment est tout à la fois partie prenante du changement climatique mais aussi des solutions pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050 (CSTB – 14.6.).